



263224 - Parler de Jésus (paix sur lui) pendant la célébration de Noël

question

Que pensez -vous du discours sur le Christ (paix sur lui) et de l'avis de l'islam le concernant à un moment la fête des Chrétiens pour leur expliquer son mérite et son statut en islam ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, il ne nous est pas permis de célébrer Noël ou d'y participer de quelque manière que ce soit parce que c'est une fête innovée. Sa célébration par nous implique l'approbation de la mécréance des Chrétiens qu'ils expriment quand ils disent : « Christ est fils de Dieu venu délivrer l'humanité du péché originel. Et il fut tué et crucifié. » Ce qui est une mécréance sans ambages, un démenti du Livre d'Allah le Très-Haut. Voilà pourquoi la dite célébration fait partie des plus grands actes blâmables.

Sous ce rapport, adh-Dhahabi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit : « Les Chrétiens et les Juifs ont leurs fêtes respectives auxquelles les musulmans ne doivent pas s'associer puisqu'ils ne partagent ni leurs lois ni leur direction dans leurs prières. » Extrait de *Tashbiih al-Khissiis bi ahl al-khamis*, publié dans la revue *al-hikmaah*, numéro 4.p.193. Voir la réponse à la question n° [145893](#).

Deuxièmement, il n'y aucun inconvénient à parler de Jésus (paix sur lui) au cours des jours pendant lesquels les Chrétiens célèbrent leurs fêtes. Cela peut se faire à l'aide des réseaux sociaux ou sous la forme de cours scientifiques ou de sermons du genre de celui du vendredi afin d'expliquer que Jésus est un prophète-messager issu du groupe des Gens de Fermeté et qu'il n'est ni un dieu ni fils de dieu et qu'une telle prétention est une mécréance vis -à -vis d'Allah le Très-Haut et qu'aujourd'hui nul ne peut obtenir son salut sans obéir à notre prophète Muhammad



(Bénédictio et salut soient sur lui) et par conséquent se convertir à l'islam. »

Le discours que voilà est une dénonciation du chirk (associanisme) et ses partisans et une condamnation du grand acte blâmable que constitue cette célébrations. Aussi, le discours en lui-même ne représente aucun inconvénient. Bien au contraire, c'est une œuvre légitime correspondant au principe de recommander le bien et interdire le blâmable.

Allah le sait mieux.